



La lettre d'information

du Cercle de Généalogie de Roquebrune et du

Mentonnais

Samedi 25 mars 2006

Encore un bel après midi de généalogie. Une douzaine d'amis étaient réunis dans notre salle et le plaisir de se retrouver était évident. La différence est grande entre ces réunions du dernier samedi et celles du jeudi : celles-ci sont des séances de travail intense : échanges nombreux, questions très variées activités diverses dans une atmosphère tantôt calme et silencieuse, tantôt bruisante ; celles-là c'est tout autre chose : on y vient pour se rencontrer, bavarder, et pourquoi pas « papoter » avant que la séance ne s'ouvre officiellement. C'est le moment agréable pour tous. Nous accordons tant d'importance à la fidélité et tout le monde est tranquilisé quand le rituel est respecté. La preuve : une absence est immédiatement remarquée. Que dire alors lorsque des amis « lointains », géographiquement, ont pu distraire quelques jours pour venir nous saluer. Quelle joie également lorsque de nouveaux adhérents viennent agrandir la famille . Nous parlerons dans d'autres pages du cadeau qu'à chacune de leurs visites un couple d'amis nous offre, vous offre sous forme d'un bel exposé, qui vient à souhait démontrer ce que depuis longtemps nous affirmons : la généalogie ne se résume heureusement pas à la collecte exclusive de longues listes d'ancêtres. Certes c'est utile, intéressant mais un peu « maigre ». Bien d'autres informations nous sont nécessaires pour que petit à petit se dessine avec plus de précisions l'image de nos ancêtres , en les revoyant entourés de tous les détails qui meublaient leur vie dans les siècles passés.

L
A
F
O
U
I
N
E

N° 185 – Avril 2006 – 15^{ème} année



J.R



C'est un vrai plaisir ! Les plans cadastraux (1862) des communes des Alpes Maritimes sont en ligne sur le site des Archives départementales. Quelle joie de découvrir dans le détail tous les quartiers de notre ville, avec les noms de l'époque, l'urbanisation d'il y a un siècle et demi.

On y découvre des dénominations particulières. Ainsi plusieurs feuilles sont dénommées « Monti », on voit le Vallon de Boiric (le futur Borrigo) etc. etc.

Nous vous proposons pour l'instant le plan général de la commune de Menton, vous promettant de revenir plus en détail sur des points particuliers.

Un conseil : si vous ne disposez que de peu de temps, remettez à plus tard l'ouverture de ce site car il est difficile de s'en décrocher...tant il est intéressant.

Superbe photo prise de ...tout en haut et sur laquelle on peut voir la nuit recouvrir la France petit à petit. : on distingue nettement l'ombre qui s'étend alors que l'ouest reçoit encore quelques rayons de soleil.

C'est ce qu'on nous apprenait à l'école. C'est tout de même bien beau à regarder. La terre est ronde disait-on...et on le croyait, en toute confiance.

Maintenant il suffit de regarder...

On nous annonce pour bientôt des photos aériennes qui vont donner des vues d'une précision stupéfiante : on pourra distinguer des détails de quelques dizaines de cm... !!!

Pourrons-nous encore vivre heureux puisque nous ne pourrons plus nous cacher ???



Notre ami Michel Anrigo s'est livré à une étude très intéressante et nous l'a proposée lors de notre dernière réunion du samedi.

Deux branches de sa famille plongent dans des terroirs qui, sur l'arc méditerranéen sont diamétralement opposés ; notre narrateur a donc deux sources différentes : l'une mentonnaise et l'autre catalane. Comme les archives dont il disposait recouvraient à peu près les mêmes périodes 1466 à 1516 d'une part et 1468 à 1528 d'autre part, il était tentant de dresser un petit tableau comparatif en se limitant à deux grands événements de l'existence, à savoir le Mariage et la Mort.

Nous vous proposons ce jour, quelques comparaisons relatives au mariage :

En pays mentonnais comme en Roussillon/Conflent, l'autorité paternelle est absolue. L'accord parental est indispensable. Les parents fixent la dot des filles et d'éventuelles donations aux fils.

Le futur s'engage à restituer la dot en cas de dissolution du mariage. En cas de décès du conjoint, et si le couple n'a pas d'héritier mâle, la famille de l'époux récupère la dot.

Composition de la dot : *A Menton on présente un montant global comprenant le trousseau dont chaque article est décompté (il faut noter que les bijoux sont fréquents).*

En Roussillon la somme d'argent et le trousseau sont distingués (dans le trousseau on remarque du mobilier, des vêtements et le linge de maison mais rarement des bijoux).

Paiement de la dot : *A Menton il est aléatoire en ce qui concerne le numéraire. Il est parfois réglé par les héritiers, fils voire petit-fils et même neveux, et 10, 25 ou même 40 ans plus tard !!!*

Conflits seigneuriaux permanents ,guerres et passages des armées espagnoles ou françaises, épidémies qui entraînent la ruine de l'agriculture, commerce rendu difficile par l'insécurité des côtes, autant de facteurs qui ont rendu exsangue l'économie et ont conduit à ces paiements tardifs de la dot

En Roussillon la dot est payée dans les 2 ou 3 ans, le temps de trouver l'acheteur de la pièce de terre du patrimoine familial qui fournira la somme nécessaire. Les Catalans qui subissent la même rivalité franco-espagnole utilisent habilement les conflits et font appel au camp adverse lorsque la contrainte de l'occupant devient trop pesante et menace leur patrimoine.

La prochaine fois nous aborderons les testaments.

DÉBAT : Lors de notre assemblée Générale nous avons longuement parlé avec le député Maire de Menton, d'une question qui concerne toutes les communes du secteur de la plus grande à la plus petite : depuis qu'il n'y a plus de maternité locale, toutes les naissances, ou presque se passent à Monaco ou à Nice. Le résultat est que les registres des naissances sont vides et que plus personne n'a d'informations sur la population du lieu.

Notre Parlementaire prit bonne note, étant au premier chef intéressé par la question.

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque quelques jours plus tard, nous avons appris qu'une proposition de loi voulant traiter de ce sujet avait été repoussée...par la majorité parlementaire...

Un devoir s'imposait : chercher à mieux connaître la question afin de ne pas se contenter des dépêches d'agence, pas toujours fiables, d'aller plus loin que les premières impressions souvent partisanses .

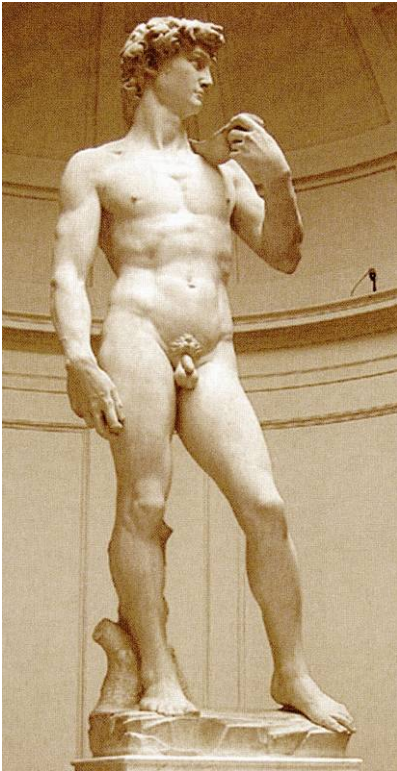
C'est ainsi que nous avons lu et étudié le Journal Officiel de la République Française : **15 pages** du rapport de la « Commission des lois constitutionnelles sur la proposition de loi (N° 2894) de M. Jacques BRUNHES, *tendant à accorder la primauté à la **commune de résidence des parents** pour **l'enregistrement de l'acte de naissance*** .

Bien entendu cette lecture fut suivie de l'étude du compte rendu **intégral** des séances du jeudi 16 mars 2006 de l'Assemblée Nationale. Ce texte occupe tout de même **12 pages**

Mais ce ne fut pas un pensum ! Bien au contraire car cette lecture qu'elle concerne le rapport de la commission ou le compte rendu des débats, a apporté la preuve, une fois de plus, que les problèmes qui concernent la vie d'une société sont rarement ou tout blancs ou tout noirs. Les positions sont nombreuses variées tout comme les motivations . Les explications des uns et des autres présentent toutes des arguments recevables, parfois séduisants, mais parfois, selon nous plus ou moins saugrenus ou pour le moins discutables. Mais l'Assemblée Nationale n'est-elle pas le lieu de la discussion ? Certes il ne faut pas négliger des habitudes « politiciennes » qui parfois conduisent certains « représentants » à s'opposer à un texte rien que parce qu'il est présenté par un opposant(peu importe le sens). Mais d'une façon générale ce n'est pas ce qui semble l'avoir emporté.

Hélas ! notre Fouine est bien trop petite pour vous donner un compte rendu fidèle des ces textes et c'est dommage. Aussi, avec votre permission nous nous permettrons de vous proposer d'en parler lors d'un « samedi après midi » . C'est promis.

J.R



La statue qui rend fou...

Qui ne connaît cette magnifique statue de Michel-Ange « **David** » : rien moins que six tonnes de marbre et cinq mètres de haut ! Mais il paraît que cette statue est dangereuse !! Nombreux sont les touristes qui durent être transportés à l'hôpital de Florence. Les spécialistes pensent que la beauté extrême de l'œuvre provoque de l'anxiété qui résulte d'un sentiment inconnu chez les nombreux touristes américains dont le monde esthétique est, dit-on, souvent différent de celui de Michel-Ange...

La spécialiste, à l'hôpital psychiatrique de Florence, pense que les Florentins sont «immunisés» car ils vivent au milieu de ces merveilles qui provoquent chez d'autres cette anxiété bizarre.

Certaines personnes sont plus sensibles que d'autres : c'est Stendhal qui le premier, en 1817, décrit ces symptômes dont nous parlons.

Si lors d'une visite à Florence, en admiration devant le « *David* », vous ressentez des palpitations, si une certaine confusion de l'esprit et des sens se manifeste, ou encore si vous sentez des sueurs vous couvrir le corps, alors c'est que vous faites partie de ces âmes sensibles...

Il paraît, mais c'est pure méchanceté, que les Japonais sont peu enclins à ce genre de malaise : leurs visites sont si planifiées et si rapides qu'ils n'ont pas le temps de s'extasier devant cette oeuvre d'art. Heureux Japonais !!!

« Cerveau & Psycho » N° 13 janvier/février 2006.



L'Olivier : La récolte vient de se terminer. La belle huile coule bien dorée, parfumée. Il faut rendre hommage à cet arbre si particulier. Que ce soit la souche vénérable du vieil Olivier de Roquebrune (ci-dessus) ou les superbes spécimens du Pian (ci-dessous) il faut savoir aller leur rendre visite, méditer à l'ombre de leur feuillage argenté.

Alain nous a fourni une belle documentation qui va meubler un autre samedi après midi. Anecdotes, place dans la culture locale, importance symbolique, et ...recettes de cuisine , de conservation et autre proverbes en rapport avec **l'Olivier**.





La Fouine souhaite un bon anniversaire à

Brunet Bernard le 03 Sellier Jenny le 13
Bastello Daniel le 05 Jamme Paulette le 18
Campanelli Sébastien le 06 Robaut Josette le 19
Labonde Pierre le 07 Ramella Mireille le 25
Granero michel le 27

Rappel habituel : n'oubliez pas de nous donner votre adresse électronique. Vous recevrez ainsi La Fouine par mail et le Cercle sera gagnant. C'est encore une façon de l'aider. Merci pour lui.

Autre rappel : nous avons toujours besoin de main d'œuvre pour saisir et saisir encore des données. Cette fois-ci c'est un appel urgent vraiment angoissé : René, infatigable, vient de livrer au Cercle quelques kg de feuilles concernant les relevés manuels de naissances de Sospel. Il a décrypté les CDR des nuits et des nuits durant.

Mais ces données doivent être saisies selon nos modèles choisis.

Il y a urgence. Les mariages sont faits. Bravo, mais il reste quelques siècles de naissances (plus de 100 par an) c'est vous dire qu'il faut beaucoup de volontaires . Nous lançons un véritable... **SOS**pel !!!

Petit appel du coude à notre ami Christian Truchi qui a, semble-t-il quelques bonnes anecdotes sur les enfants naturels : nous sommes évidemment « preneurs » et les attendons avec impatience. Que ceux qui ont des infos sur le même sujet, n'hésitent pas à nous les faire connaître : on ne traitait certainement pas ailleurs, les mêmes cas de la même façon. Intéressant de comparer. Merci.

La Fouine est la lettre d'information des adhérents du CGRM. Elle est gratuite et réservée aux adhérents.
Directeur de publication : Maryse Albin-Lacoste. **Rédaction :** CGRM – BP 4 – 06190 Roquebrune-Cap-Martin.
Réunions : le dernier samedi de chaque mois (sauf juillet et août) au siège (Salle des réunions – Sous-sol de la mairie de Roquebrune) à partir de 14 heures.
Permanences : le jeudi à partir de 14 heures 30 – Les 1^{er} et 3^{ème} lundis à 19 heures (mêmes locaux)
Renseignements : Maryse Albin-Lacoste - 04.93.57.01.87 - **Email :** cgrm06@wanadoo.fr